

Publié le 11/09/2026

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept août à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Ouezy, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Aurélien LESAGE (suppléant de Emily ROMEIN), Christian CALLEJAS, Pascal LEROY, Maryvonne BAZIRET (suppléante de Céline FOUREZ), Jean-Christophe CARON, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Nicolas GENS, Maria MONTERO, Angelique LEMIÈRE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Didier LEMONNIER, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Adrien LECERF (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Thomas LEROY (pouvoir à Florence GUERIN), Michel LAINE (pouvoir à Nathaly MONROCQ), David BOUDET (pouvoir à Guillaume LECOEUR), Emily ROMEIN, Céline FOUREZ, Patricia LECOMTE, Régis CROTEAU (pouvoir à Olivier GUILLEMETTE), Marie-Pierre JEANNE

Absents non-excusés : Richard MARTIN, Cédric GABRIEL, Yves LEBOURGEOIS

Secrétaire de séance : Christian CALLEJAS

Date de convocation :
21.08.2026
Date d'affichage
21.08.2026

Nombre de conseillers :
En exercice 44
Présents 34
Titulaires 32
Suppléants 2
Pouvoirs 5

Votants 39

Quorum 23

Délibération n° 2026/105

Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Convention auprès de MédecinDirect pour la maison de santé à Frénouville

Vu

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- Les statuts de la Communauté de communes Val ès Dunes ;
- La compétence communautaire relative à la gestion des maisons de santé ;
- Le projet de convention d'occupation précaire et de partenariat à intervenir avec la société THF Service Médical (MédecinDirect), annexé à la présente délibération

Considérant

- La nécessité de développer l'offre de soins sur le territoire communautaire ;
- L'intérêt de favoriser le recours à la télémédecine pour améliorer l'accès aux soins des habitants ;
- La demande formulée par la commune de Frénouville ;
- L'intérêt communautaire de ce projet au regard de la compétence exercée par la Communauté de communes en matière de maisons de santé ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide

Article 1 : D'approuver les termes de la convention d'occupation précaire et de partenariat à conclure avec la société THF Service Médical (MédecinDirect) dans le cadre de la création et de l'exploitation d'un Espace Territorial de Télémédecine à Frénouville.

Article 2 : De mettre à disposition, à titre gratuit, les locaux nécessaires au fonctionnement de cet espace au sein de la maison de santé communautaire et de prendre en charge les dépenses liées aux fluides et charges afférentes à l'occupation des locaux.

Article 3 : De préciser que la participation financière due à THF Service Médical (MédecinDirect) au titre du plateau technique et des prestations associées sera intégralement prise en charge par la commune de Frénouville.

Article 4 : D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président
Philippe PESQUEREL

